



## Le dossier de la Verrerie Blanche vient de recevoir le label national EcoQuartier à Paris le 13 décembre dernier !

C'est en effet une belle reconnaissance nationale pour le dossier de requalification de la friche de la Verrerie Blanche qui vient d'être attribuée par le Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales qu'il faut savoir apprécier notamment au regard de la taille et des moyens de la commune.



Pour la dernière des 6 friches traitées " la Verrerie Blanche ", la commune a souhaité placer la barre un peu plus haut que d'habitude et engager une démarche plus qualitative dans le cadre d'un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire.

Sur les conseils de la DDTM, après un long travail de diagnostic et d'élaboration du projet, Anor a déposé sa candidature auprès de l'Etat afin d'obtenir le label national EcoQuartier qui se fonde sur 20 engagements rassemblés dans une charte et s'applique à toute opération d'aménagement durable.

Après dépôt officiel du dossier de candidature de la commune, visite des experts sur le terrain en septembre, oral en commission régionale à Lille en octobre puis examen par la commission nationale, le ministère vient d'attribuer le label EcoQuartier Etape 2 au dossier de requalification de la Verrerie Blanche permettant de valoriser les

opérations exemplaires, qui partout en France, permettent aux habitants de vivre dans des quartiers conçus selon les principes du développement durable.

La remise au lauréat a été faite des mains du Président de la Commission Nationale EcoQuartier, Alain JUND, vice-président de l'Euro métropole de Strasbourg, au cours de la cérémonie officielle de remise des labels de la campagne 2018 ce jeudi 13



Photo souvenir prise dans les locaux de l'UNESCO à Paris avec une partie de l'équipe

décembre au Ministère rue de Ségur à Paris, en présence de Christophe DIPOMPEO, Député, Jean-Pierre CHOEL, Directeur Général des sociétés Promocil et l'Avesnoise, Jean-Luc PERAT, Maire, des techniciens, d'une partie des équipes de maîtrise d'œuvre (cabinets In Situ, Ageci et Dientre) et des partenaires associés à cette opération, l'Avesnoise, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme de la Sambre.

## Les lauréats de l'édition 2018

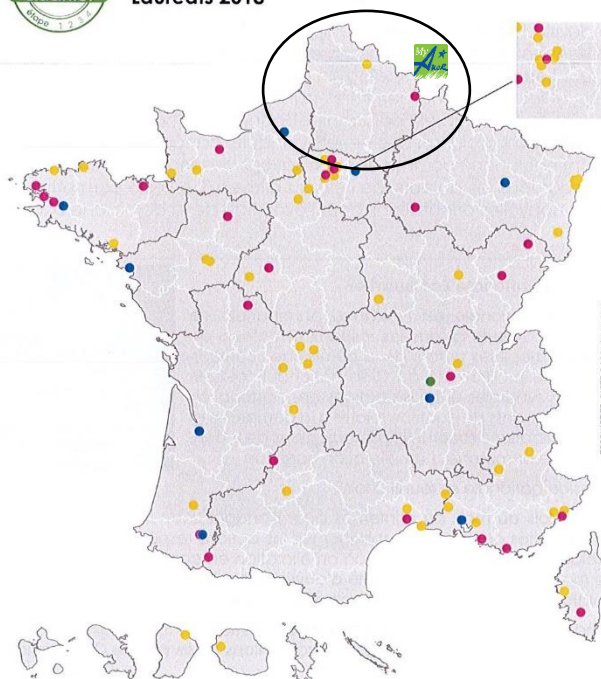
Anor entre donc dans le cercle très fermé des 9 collectivités récompensées depuis 2013 dans le département du Nord, le seul dossier labellisé des Hauts-de-France au titre de l'année 2018 et également le premier EcoQuartier du territoire du Sud Avesnois.

La sixième campagne de labellisation a permis de récompenser :

1 ÉcoQuartiers ÉTAPE 4 : 9 ÉcoQuartiers ÉTAPE 3 : 25 ÉcoQuartiers ÉTAPE 2 : 48 ÉcoQuartiers ÉTAPE 1



Les ÉcoQuartiers au 13 décembre 2018  
Lauréats 2018



● Label - étape 1 [48]    ● Label - étape 3 [9]  
● Label - étape 2 [25]    ● Label - étape 4 [1]

Source : DGALN/DHUP/AD4  
Cartographie : DGALN/SAGP/SDP/BCSI



Le projet de requalification de la Verrerie Blanche, qui se veut " un quartier fier de son passé mais tourné vers l'avenir " répond en effet aux principes qui portent sur tous les domaines de la ville durable : la qualité du cadre de vie, la sobriété énergétique, la mobilité, l'offre diversifiée de logements, le patrimoine naturel et culturel, le développement économique et valorisation de la biodiversité, afin de concevoir des quartiers plus responsables et solidaires.

Voir la vidéo :



Pour en savoir plus :

[www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers-club.logement.gouv.fr) –  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr/les-ecoquartiers) ou  
[www.ecoquartiers.logement.gouv.fr](http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr)

Remerciements :

la commune souhaite remercier bien sincèrement les techniciens ayant participé et permis à ce projet d'aboutir dans les délais imposés au premier rang desquels figurent Samuel PECQUERIE, le DGS d'Anor en charge du projet, P. CHOPIN, J.L. SENECHAL et PM. DUVETTE de l'Avesnoise – R.WERION, T. PLAISANT et C. GREUEZ de l'ADUS - C. BURY, D. RATAJCZAK, G. BOULEN et E. CAZIER du PNRA - A.POMPORTEZ et F.APPLINCOURT de la DDTM et N.MANDARON d'ENRX. Les services instructeurs de la Région Hauts-de-France L. LOCUFIER et C. GRUEL, ainsi que les architectes et cabinets prestataires : en phase amont DIVERCITES et REDCAT et en phase opérationnelle INSITU – AGECI et DIENTRE.

Financement : le projet de requalification de la Verrerie Blanche à Anor est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Européen de Développement Régional à hauteur d' 1.925.277 €.



Contact :

Samuel PECQUERIE – DGS Anor – [samuel.pecquerie@ville-anor.fr](mailto:samuel.pecquerie@ville-anor.fr) – 06.73.84.21.84